

L'enseignement du jazz  
et des musiques improvisées  
dans les établissements d'enseignement spécialisé de Bourgogne

2014



# ÉTAT DES LIEUX 2014

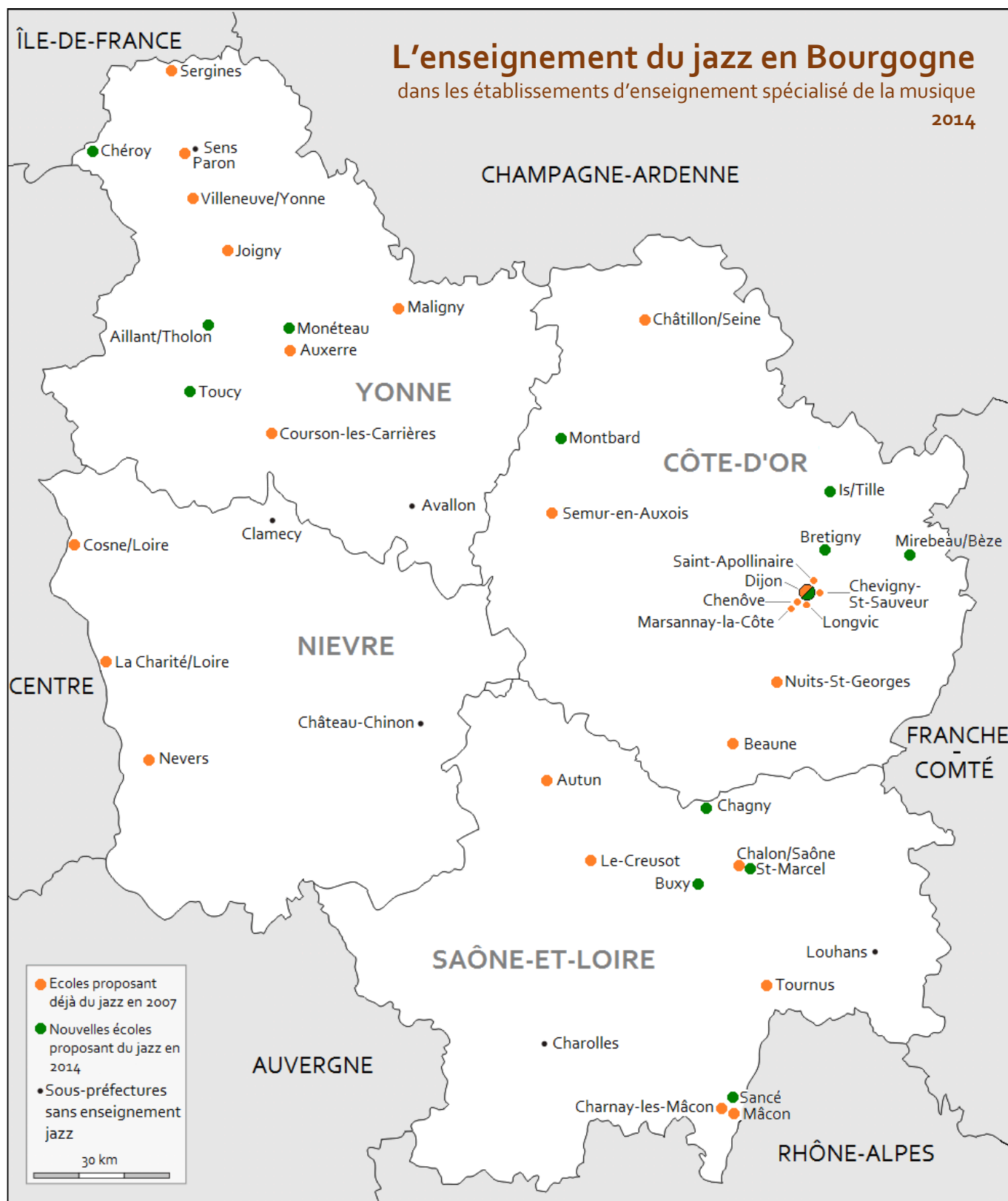
Cet état des lieux a concerné les écoles de musique bourguignonnes proposant un enseignement jazz, qu'il s'agisse d'un cursus diplômant ou de cours de pratique collective. Quelques écoles ne proposant pas de jazz ont également accepté de s'exprimer sur leurs projets autour de cette esthétique (cf. liste des écoles interrogées en dernière page). Cet état des lieux mené en 2014 fait suite à ceux réalisés par le CRJ Bourgogne en 2003 et 2007, consultables librement sur le site [www.crjbουργogne.org](http://www.crjbουργogne.org). Deux établissements qui enseignaient le jazz en 2007 n'ont pas souhaité répondre, les chiffres globaux de cette enquête sont donc à nuancer. En revanche, les tendances observées ne sauraient être modifiées par ces éléments non communiqués. Tous les contacts des écoles proposant du jazz en Bourgogne sont disponibles dans le *Sézzame de l'enseignement*, disponibles sur le site du CRJ.

## Chiffres clés :

- **205** écoles de musique référencées dans RIC (*195 en 2007 et 212 en 2003*)
- **40** établissements d'enseignement jazz dont :
  - **1** école associative spécialisée jazz (Jazz'On)
  - **39** écoles de musique qui proposent une pratique ou un enseignement du jazz à l'année de façon régulière (*33 en 2007 et 28 en 2003*) : **16** en Côte-d'Or (*12 en 2007, 10 en 2003*), **3** dans la Nièvre (*5 en 2007 et 4 en 2003*), **10** en Saône-et-Loire (*8 en 2007, 9 en 2003*) et **11** dans l'Yonne (*9 en 2007 et 6 en 2003*)
- **796** élèves pratiquent le jazz en Bourgogne (*751 en 2007 et 769 en 2003*).
- Dans les écoles de musique proposant une offre jazz, **5,9 % des inscrits** en moyenne pratiquent le jazz (écart de **1% à 23 %**). *En 2007 : 5,7% (écart de 1,7 à 27,8%) / En 2003 : 6,3% (écart de 2,1 à 34,1%)*
- **237** heures d'enseignement hebdomadaires (*286 en 2007 et 297 en 2003*) dont :
  - Environ **86** heures de cours théoriques (formation musicale et instrumentale, harmonie, histoire...).  
*En 2007 : 158 heures / En 2003 : 180 heures.*
  - Plus de **151** heures en ateliers de pratique collective ou en ensemble (*128 heures en 2007 et 117 heures en 2003*).
- **72** ateliers de pratique collective (*76 en 2007 et 66 en 2003*)
- **22** ensembles (big bands, medium bands...) (*16 en 2007 et 14 en 2003*)
- **71** enseignants (*69 en 2007 et 57 en 2003*)

## Et aussi :

- **8** stages (Jazz Campus en Clunisois/Cluny, Le Crescent/Mâcon, D'Jazz Nevers/Nevers, Jazz en herbe/Tournus, Jazz au Château/Bissy-sur-Fley, Stage vocal Val de Jazz/La-Charité-sur-Loire, Stage de soundpainting/Larochemillay, Stage d'improvisation Compagnie d'un Instant à l'Autre/Quincerot)
- **13** masterclasses et **10** résidences d'artistes autour du jazz en 2013/2014



Évolution du nombre de structures proposant du jazz

	2003	2007	2014
TOTAL	29	34	40

Évolution du nombre d'élèves apprenant le jazz

	2003	2007	2014
TOTAL	769	751	796

Évolution du nombre d'heures hebdomadaires de jazz

	2003	2007	2014
TOTAL	297	286	237

# L'évolution de l'enseignement du jazz en Bourgogne entre 2007 et 2014

## a) L'évolution générale

### Une activité en mouvement

Entre 2007 et 2014, on observe une augmentation du nombre de structures enseignant le jazz en Bourgogne et du nombre d'élèves touchés par cette esthétique. Par rapport à 2007, 5 structures ont arrêté d'enseigner le jazz et 13 nouveaux établissements (soit un tiers du panel) ont choisi de l'intégrer dans leur cursus d'enseignement sous forme d'ensembles (7) ou d'ateliers de pratique collective (6).

Le pourcentage d'élèves jazz dans les établissements qui l'enseignent se maintient à 5,9% (5,7% en 2007) indiquant ainsi que l'enseignement jazz a su garder son public initial tout en s'étalant sur un territoire plus vaste.

### Chute du volume horaire dédié au jazz

Le nombre d'heures hebdomadaires d'enseignement réservées au jazz est en forte baisse (237 heures en 2014 contre 286 heures en 2007) le nombre d'ateliers quant à lui chute légèrement (72 en 2014, 76 en 2007, 66 en 2003). Des résultats qu'il faut nuancer. Ce nombre d'heures en baisse ne se répercute pas sur le nombre d'élèves (constant) car la pratique reste la forme de pratique du jazz privilégiée, les cours théoriques semblent considérés comme un bonus. Par ailleurs, le département jazz du CRD d'Auxerre, pôle majeur de l'enseignement du jazz en 2007 (9 ateliers et 31h30 hebdomadaires de jazz), est aujourd'hui en pleine restructuration. L'enseignement du jazz dans cette structure n'est pas abandonné, mais au vue de la situation actuelle, les chiffres de 2014 sont légitimement plus bas que les années précédentes faisant ainsi baisser les statistiques globales (moins 25 heures d'enseignement comptabilisées). La baisse globale du nombre d'heures est assurément entraînée par la perte de 20 heures d'enseignement hebdomadaires au CRR de Dijon, 9 heures à Marsannay-la-Côte et 8 heures à Nevers.

### Les établissements d'enseignement de la musique ayant arrêté ou intégré un enseignement de jazz entre 2007 et 2014

	Écoles en moins	Écoles en plus
Côte-d'Or	EIM La Lyre des Hurler-Vents, <b>Sombernon</b>	Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique, <b>Dijon</b> EM Val de Norge, <b>Bretigny</b> La Lyre Val d'Is, <b>Is-sur-Tille</b> EIMD Mirebellois, <b>Mirebeau-sur-Bèze</b> CRC Montbard
Nièvre	EM Decize	-
Saône-et-Loire	EM Lux Sevrey	Bateau Ivre, <b>Buxy</b> EM Chagny EM Union Musicale, <b>Saint-Marcel</b> EM Sancé
Yonne	CRC Avallon, CRI Tonnerre	AIM Aillantais, <b>Aillant-sur-Tholon</b> EMD Gâtinais, <b>Cheroy</b> EM Monéteau EMDT Puisaye, <b>Toucy</b>

### Le jazz dans les écoles qui ne l'enseignent plus ou ponctuellement

3 écoles ayant cessé de proposer du jazz l'ont fait principalement par manque d'effectifs. De plus, 8 autres structures qui n'enseignent pas le jazz se sont exprimées sur les raisons de l'absence du jazz dans leur établissement. Souvent, le jazz a été écarté de leurs cursus d'enseignement faute de demande, ou il est compensé par la présence d'un atelier musiques actuelles qui attire un plus grand nombre d'élèves. Cependant, il faut souligner que de nombreuses initiatives sont mises en place par les établissements d'enseignement pour pallier l'absence de l'enseignement jazz sur leur territoire et sensibiliser les élèves à la pratique du jazz. 5 structures organisent (ou ont le projet d'organiser) un stage, une résidence ou une masterclass afin d'amener leurs élèves vers le jazz.

## b) L'offre jazz en Bourgogne

### La pratique collective prend le dessus

En 2014, on dénombre 6 ensembles de plus que les années précédentes et malgré la suppression de 4 ateliers par rapport à 2007, la pratique collective s'enrichit de 23h30 hebdomadaires supplémentaires et prend par la même occasion une place essentielle dans l'enseignement du jazz, confirmant les observations de 2007. En effet, sur les 237 heures de jazz proposées chaque semaine, 63% sont réservées à la pratique collective, reléguant ainsi l'enseignement théorique au second plan.

À noter que sur toutes les écoles proposant du jazz, presque un quart ne disposent que d'un ensemble et 87,5% de ces dernières ouvrent leurs portes aux élèves extérieurs dans le cadre de cette pratique collective. Au total, 57% des écoles disposent d'un ensemble jazz. Par ailleurs, si le répertoire reste joué par 100% des ensembles (ce qui permet d'aborder l'arrangement et l'histoire du jazz sans cours dédiés), il semble important de constater que la moitié des ensembles interrogés jouent également leurs compositions induisant ainsi une sensibilisation à cette discipline. De même, on peut supposer que les ateliers sont l'occasion de glisser quelques connaissances théoriques sur le jazz.

En moyenne, dans les écoles qui ne proposent que des ateliers jazz ou des ensembles constitués, il faut compter 8 élèves par atelier et 15 élèves par ensembles.

### L'enseignement théorique strict délaissé

En 2007, un tassement du volume global des heures d'enseignement théorique (musicale et instrumentale) était observé mais ce volume restait cependant supérieur aux heures de pratiques collectives. En 2014, on constate que le volume horaire de formation théorique chute de 72 heures hebdomadaires, soit presque la moitié du nombre d'heures dispensé en 2007. 6 écoles (9 en 2007 et 2003) offrent une discipline de formation instrumentale jazz ou plus, et 6 dispensent un cours de formation musicale jazz (4 en 2007 contre 6 en 2003). La tendance perçue en 2007 se confirme aujourd'hui puisque le volume global des heures d'enseignement théorique tombe cette fois en-dessous du nombre d'heures consacrées aux pratiques collectives. On peut supposer que ce résultat est dû à la volonté des structures d'enseigner le jazz de manière concrète et plus ludique afin de familiariser davantage d'élèves au jazz. Par ailleurs, certaines connaissances théoriques (histoire, arrangement, composition...) sont sans doute apportées par les cours de pratiques collectives sans être approfondies. Une fois de plus, il faut garder à l'esprit la situation actuelle au CRD d'Auxerre qui fait baisser considérablement ces chiffres pour l'année 2014.

### Les partenariats avec les structures de diffusion sont nombreux

On constate que 75% des écoles ayant répondu à l'étude organisent des concerts d'élèves à l'extérieur de la structure pour les former à la scène, 81% de ces écoles ont monté au moins un partenariat avec une structure de diffusion pour organiser ces concerts. Au total, la majorité des partenariats sont organisés avec les saisons pluridisciplinaires (24,4%) puis les jazz-clubs et les bars (21,6% chacun). Les partenariats avec les festivals spécialisés jazz et pluridisciplinaires représentent 16,2% chacun. 38% des collaborations sont donc co-organisées par des structures dédiées au jazz. Ces chiffres montrent que les structures d'enseignement sont sensibles au fait de faire jouer leurs élèves devant un autre public que celui de leur école afin de leur offrir une formation complète qui les mêle au monde professionnel.

### Le panel des disciplines enseignées

Seules 6 écoles proposent des cours de formation instrumentale : le PESM, les CRR de Dijon et de Chalon, le CRD de Mâcon, l'école associative Jazz'On ainsi que l'Union Musicale de Saint-Marcel. Ce sont sans surprise les classes de guitare, piano, saxophone, contrebasse/basse et batterie/percussions qui attirent le plus grand nombre d'élèves. Il faut cependant noter que les classes de percussions sont désormais souvent dissociées des classes de batterie. Le panel instrumental semble s'être légèrement modifié depuis 2007. On constate que la clarinette et le chant font leur apparition dans les disciplines proposées alors que les cordes disparaissent.

La formation instrumentale jazz par instrument en Bourgogne

	Nombre de classes en Bourgogne	Nombre total d'élèves dans ces classes	Nombre d'heures hebdomadaires enseignées
Guitare	5	32	10h15
Piano	5	21	9h
Percussions	2	17	45 min
Batterie	4	15	9h
Saxophone	5	11	4h45
Contrebasse	4	10	3h15
Basse	3	5	1h40
Clarinette	3	4	2h45
Chant	3	2	45 min
Trompette	1	2	1h30
Flûte	1	2	45 min
TOTAL	22	120	44h30

### Le jazz dans les conservatoires

En 2014, la Bourgogne compte :

- 2 conservatoires à rayonnement régional (Dijon, Chalon-sur-Saône)
- 3 conservatoires à rayonnement départemental (Nevers, Mâcon, Auxerre)
- 10 conservatoires à rayonnement communal/intercommunal (Beaune, Chenôve, Longvic, Montbard, Autun, Le-Creusot, Montceau-Les-Mines, Avallon, Joigny, Tonnerre...)

Sur ces 15 conservatoires (13 en 2007) :

- 12 assurent un enseignement ou une pratique régulière (11 en 2007) et 3 seulement ont un département (5 en 2007, 4 en 2003)
- 1 n'enseigne pas le jazz mais organise des interventions ponctuelles
- 2 n'enseignent plus le jazz

Le volume horaire d'enseignement global assuré par les conservatoires est en forte évolution (66% cette année, 44% en 2007, 56,4% en 2003) sans pour autant amener plus d'élèves : comme en 2007, ces conservatoires regroupent 42% de la totalité des élèves inscrits en jazz en Bourgogne (42,3% en 2007, 41,9% en 2003). Ils totalisent 37 ateliers (30 en 2007, 28 en 2003) et 8 ensembles sur 22 (7 sur 18 en 2007, 6 sur 14 en 2003). Ce constat ne doit pas masquer des évolutions fortement contrastées : le CRR de Dijon perd 20h d'enseignement jazz mais de nouvelles disciplines apparaissent ; à Nevers et Auxerre, les deux classes de jazz sont supprimées ; le CRC de Longvic double son nombre d'heures jazz et le CRD de Mâcon gagne 12h et propose 6 nouvelles disciplines. Par ailleurs, cela signifie que le nombre d'heures enseignées par les écoles non contrôlées a également baissé.

### Les départements/classes de jazz

L'étude réalisée en 2007 laissait observer une bonne répartition de l'enseignement du jazz puisqu'il était présent sur l'ensemble du territoire avec au minimum un département jazz par département. En 2014, l'observation est différente, laissant apparaître une disparité évidente entre l'ouest bourguignon dénudé de ses classes de jazz, et l'est qui développe de nouveaux projets.

En effet, côté ouest, la dernière classe de jazz ouverte à Nevers en 2003 a désormais disparu, seul le big band permet d'aborder le jazz au CRD de Nevers. Quant à la classe jazz du CRD d'Auxerre, son sort sera discuté très prochainement car le conservatoire est en train de redéfinir son projet. A l'heure actuelle, le département a fait place à un atelier jazz et un swing band. À l'est, le CRR de Dijon, de Chalon et le CRD de Mâcon voient leurs effectifs augmenter respectivement de 22, 14 et 16 élèves et le nombre d'ateliers fleurit : il passe de 7 à 13 pour Chalon et de 2 à 7 pour Mâcon. Le CRR de Dijon s'enrichit quant à lui d'un big band. Ces 3 départements accueillent : 53 élèves en cycle I, 70 élèves en cycle II et 15 élèves en cycle III.

### Le Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique (PESM)

Ouvert à la rentrée 2010, le PESH vient compléter l'offre dans la région. En effet, il est le seul établissement en Bourgogne qui permette d'obtenir un diplôme professionnel qui plus est dans le jazz. Il propose aux élèves titulaires d'un DEM (ou d'un dossier attestant d'une expérience professionnelle) plusieurs formations conduisant à trois diplômes de l'enseignement supérieur : le DNSPM (diplôme national supérieur professionnel de musicien), le DE (diplôme d'Etat de professeur de musique) et la licence de musique et musicologie, parcours « pratique musicale spécialisée ». Ce cursus s'échelonne sur deux à quatre ans selon le choix de l'étudiant (il est possible de passer le DE et le DNSPM en même temps). Deux formations possèdent une spécialité jazz : le DNSPM instrumentiste et chanteur dans le champ des musiques actuelles et le DE jazz. Auparavant, les élèves de jazz bourguignons qui souhaitaient se professionnaliser n'avaient d'autres choix que de partir aux CNSMD de Paris ou de Lyon, désormais, les élèves bourguignons peuvent rester sur le territoire tout en rencontrant d'autres élèves venus des quatre coins de la France.

### Les enseignants

Si le nombre volume horaire global chute, on peut s'étonner de voir le nombre d'enseignants jazz augmenter et pourtant... Aujourd'hui, on compte 71 enseignants bourguignons pour 83 postes et 237 heures de cours alors qu'on dénombrait 69 enseignants bourguignons pour 74 postes et 286 heures de cours en 2007. Le nombre d'heures moyen d'enseignement jazz attribué à un poste passe donc de 3h50 à 2h50. En 2014, 61 professeurs enseignent le jazz dans une structure uniquement (51 en 2007), 8 l'enseignent dans 2 établissements (10 en 2007) et 2 l'enseignent dans 3 écoles (1 en 2007). Depuis 2007, 22 enseignants ont arrêté d'enseigner le jazz. Parmi eux, un tiers ont totalement arrêté d'enseigner, et un autre tiers se consacre davantage à l'enseignement des musiques actuelles. Néanmoins, 37 nouveaux professeurs sont arrivés depuis pour enseigner le jazz (entre autres) dans la région.

### Les élèves

On constate que le jazz touche en grande partie les adultes (53,5%) et les adolescents (34,8%). Seuls 11,7% des élèves sont des enfants âgés entre 6 et 12 ans. Ces résultats seuls ne peuvent proposer qu'une tendance du public jazz touché par les écoles. Pour aller plus loin, il faudrait disposer des mêmes statistiques concernant l'ensemble des élèves des établissements interrogés. Au total, sur les années 2012 et 2013, 8 élèves ont obtenu leur DEM.

Concernant la provenance des élèves jazz, il n'y a pas d'évolution majeure. Les écoles accueillent toujours un public de proximité, c'est à dire des élèves de leurs communes ou de leurs communautés de communes. Seuls les trois départements jazz attirent des élèves de toute la région. En revanche, au sujet du pouvoir d'attraction de la Bourgogne sur les autres régions, la naissance du PESH change la donne. Si les trois départements jazz ont toujours attiré quelques élèves des départements limitrophes pour des questions pratiques de proximité, les disciplines enseignées au PESH rassemblent des élèves de toute la France vers la Bourgogne.

Où vont-ils ? Une fois encore, les observations des années 2003 et 2007 se confirment. Les bons élèves des écoles plus modestes jouent dans des groupes amateurs locaux ou poursuivent souvent leurs études dans le département jazz le plus proche. Plus rarement, la migration des élèves se poursuit vers d'autres structures d'enseignement supérieur (PESH Dijon, CNSM Paris, CNSM Lyon), mais il est difficile d'en faire précisément l'état.

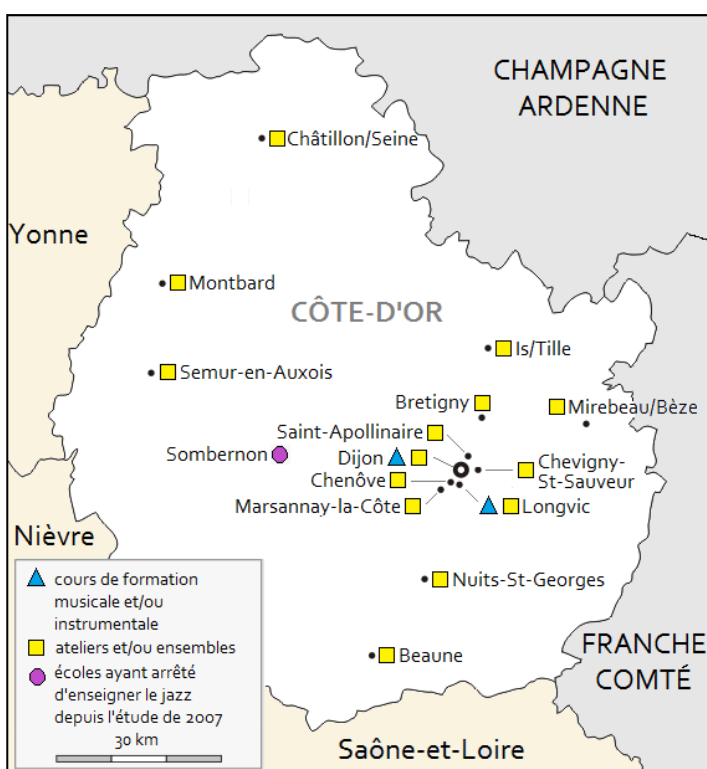
## Répartition de l'enseignement du jazz sur le territoire en 2014

### Répartition de l'enseignement jazz par départements en 2014

	Nombre d'élèves inscrits en jazz	Nb d'heures d'enseignement		Pratique collective	
		Cours théoriques	Pratique collectives (ateliers + ensembles constitués)	Nb ateliers	Nb ensembles constitués
Côte d'Or (21)	425	31	79	32	11
Nièvre (58)	62	0	7	2	3
Saône-et-Loire (71)	173	54	41,75	26	5
Yonne (89)	136	1	23,75	12	3
<b>TOTAL</b>	<b>796</b>	<b>86</b>	<b>151,5</b>	<b>72</b>	<b>22</b>

### a) La Côte-d'Or, un développement dynamique

#### L'enseignement du jazz en Côte-d'Or (2014)



Depuis 2007 l'enseignement du jazz en Côte-d'Or s'est développé. Il touche désormais 5 nouvelles structures (et 95 élèves par la même occasion). Avec 50 heures de formation instrumentale de moins, 20 heures de pratique collective et 4 big bands de plus qu'en 2007, l'enseignement du jazz en Côte-d'Or se tourne résolument vers la pratique collective.

La Côte-d'Or englobe maintenant plus de la moitié des élèves bourguignons (54%) et 46,3% des heures hebdomadaires enseignées en Bourgogne, cela s'explique sans doute par l'attraction universitaire du département.

L'enseignement du jazz en Côte-d'Or se concentre sur l'agglomération dijonnaise qui regroupe 9 établissements sur 16. Ils comptabilisent 70% des élèves de jazz et 90% des heures hebdomadaires consacrées au jazz dans le département. Le PESM, le CRR, Jazz'On et le CRC de Longvic proposent à eux-seuls la totalité des cours de formation instrumentale de la Côte-d'Or. Au-delà de Dijon et sa périphérie, le jazz semble se répartir de manière équitable entre différents pôles : au nord à Châtillon-sur-Seine, à l'ouest avec Montbard et Semur-en-Auxois, à l'est

à Mirebeau-sur-Bèze et Is-sur-Tille et au sud avec Beaune et Nuits-Saint-Georges. Par ailleurs, à Auxonne, à l'est du département, on envisage de profiter du festival Jazz Ô Saône pour mener une action de découverte et de sensibilisation au jazz et aux musiques improvisées absentes actuellement de l'établissement.

#### Évolution de l'enseignement jazz en Côte-d'Or entre 2007 et 2014

	Nb d'élèves inscrits	Nb d'écoles	Nb d'heures d'enseignement		Pratique collective	
			Nb d'heures de cours théoriques	Nb d'heures de pratiques collectives	Nb ateliers	Nb ensembles constitués
2014	425	16	31	79	32	11
2007	331	12	80,25	59	32	7



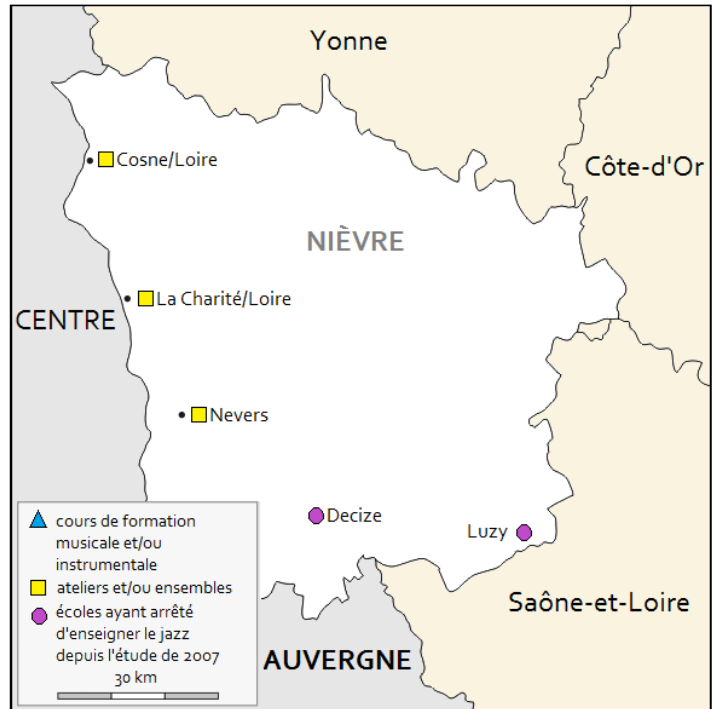
## b) La Nièvre, l'enseignement jazz se désagrège

Dans la Nièvre, département le moins peuplé de Bourgogne, l'enseignement du jazz est en déclin : deux écoles se retirent (l'une faute de demande, l'autre se tourne davantage vers les musiques actuelles), le nombre d'élèves diminue d'un quart et le nombre d'heures de jazz enseignées chaque semaine chute de moitié. L'enseignement jazz se fait donc rare dans la Nièvre.

Malgré la présence d'un CRD à Nevers, l'enseignement du jazz dans ce département ne représente que 3% du nombre d'heures hebdomadaires consacrées au jazz dans la région et se constitue uniquement d'ateliers de pratique collective, aucun cours de formation instrumentale n'est dispensé.

En 2014, le jazz est implanté dans deux villes importantes : Nevers et Cosne-sur-Loire ainsi qu'à La Charité-sur-Loire (5<sup>e</sup> ville la plus peuplée du département). Le CRD de Nevers ne possédant plus de département jazz, il laisse le champ libre aux deux autres structures. En effet, les deux écoles intercommunales enseignent à elles seules 78,6% des heures dédiées au jazz et attirent 60% des élèves jazz du département. Le jazz est désormais absent du centre de la Nièvre, cela s'explique facilement : aucune grande ville et donc aucune école de musique. À l'est du département, on note cependant la présence d'actions pédagogiques jazz menées tous les deux ans par l'école d'enseignement artistique Sud-Morvan Bazois (Luzy).

L'enseignement du jazz dans la Nièvre (2014)

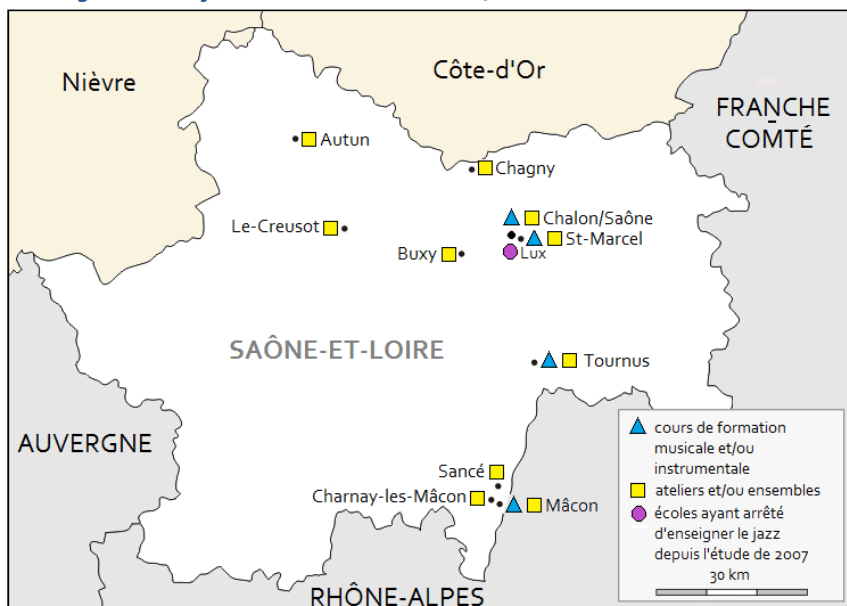


Évolution de l'enseignement jazz dans la Nièvre entre 2007 et 2014

	Nb d'élèves inscrits	Nb d'écoles	Nb d'heures d'enseignement		Pratique collective	
			Nb d'heures de cours théoriques	Nb d'heures de pratiques collectives	Nb ateliers	Nb ensembles constitués
2014	62	3	0	7	2	3
2007	81	5	1	15,75	8	2

## c) La Saône-et-Loire, un enseignement à part

L'enseignement du jazz en Saône-et-Loire (2014)



En Saône-et-Loire, département le plus peuplé de Bourgogne, l'offre jazz se développe progressivement avec 8h30 d'enseignement hebdomadaires, 9 ateliers et 2 big bands supplémentaires. Cette évolution est notamment due à l'extension du département jazz de Mâcon qui intègre 5 ateliers et 10 heures hebdomadaires de plus qu'en 2007. 4 écoles s'ajoutent aux structures proposant du jazz dont Chagny et Buxy qui couvrent une nouvelle partie du territoire. Il faut noter que le nombre d'heures théoriques reste encore supérieur au nombre d'heures de pratique collective, une particularité qui représente l'enseignement jazz en Saône-et-Loire. En revanche, le nombre d'élèves inscrits est en léger recul.

La Saône-et-Loire, département le plus peuplé de la Bourgogne, dispense 40% des heures de cours hebdomadaires jouant ainsi un rôle essentiel pour l'enseignement du jazz en Bourgogne.

Géographiquement parlant, l'offre se répartit globalement entre deux pôles : au nord avec l'axe Autun/Chalon et au sud avec l'agglomération mâconnaise qui compte 3 structures. L'école de Tournus couvre seule le territoire laissé vide entre Chalon et Mâcon. Le jazz est inexistant à l'ouest du département.

#### Évolution de l'enseignement jazz en Saône-et-Loire entre 2007 et 2014

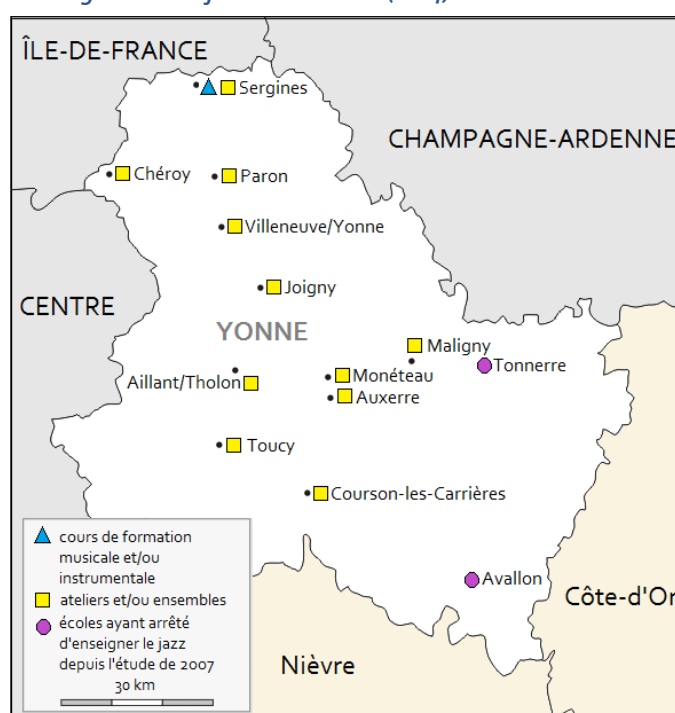
	Nb d'élèves inscrits	Nb d'écoles	Nb d'heures d'enseignement		Pratique collective	
			Nb d'heures de cours théoriques	Nb d'heures de pratiques collectives	Nb ateliers	Nb ensembles constitués
2014	173	10	54	41,75	26	5
2007	200	8	58,5	28,75	17	3

#### d) L'Yonne en mouvement

Si les chiffres de 2014 sont semblables à 2007, la situation de l'enseignement du jazz dans l'Yonne a cependant considérablement changé entre temps. La modification la plus visible étant la disparition du département jazz au CRD d'Auxerre passant ainsi de plus de 30 heures de jazz hebdomadaires enseignées dans cet établissement à 5 heures et de 9 à 1 atelier. Il faut également noter le retrait des CRC d'Avallon et de Tonnerre et l'arrivée de trois nouvelles écoles Monéteau, Toucy et Aillant-sur-Tholon. En 2007, la pratique collective était déjà prépondérante dans l'Yonne mais aujourd'hui, les formations musicale et instrumentale ont presque disparu (1 heure seulement).

L'Yonne représente aujourd'hui 17,1% des élèves bourguignons apprenant le jazz (18,5% en 2007) et rassemble 10,4% des heures consacrées au jazz en Bourgogne. Malgré le retrait du département jazz d'Auxerre, des conservatoires de Tonnerre et d'Avallon, les chiffres sont stables : 136 élèves et environ 25 heures hebdomadaires dédiées au jazz indiquant donc l'évolution de l'enseignement du jazz dans le reste du département. L'Yonne est le seul département dans lequel il y a plus d'élèves adolescents que d'élèves adultes.

#### L'enseignement du jazz dans l'Yonne (2014)



#### Évolution de l'enseignement jazz dans l'Yonne entre 2007 et 2014

	Nb d'élèves inscrits	Nb d'écoles	Nb d'heures d'enseignement		Pratique collective	
			Nb d'heures de cours théoriques	Nb d'heures de pratiques collectives	Nb ateliers	Nb ensembles constitués
2014	136	11	1	23,75	12	3
2007	139	9	15,5	27,5	19	4

Avec quatre écoles au nord du département (Chéroy, Paron, Villeneuve-sur-Yonne et Joigny), trois écoles en son centre (Auxerre, Monéteau et Aillant-sur-Tholon), deux au sud (Courson-les-Carrières, Toucy) et une dernière à l'est (Maligny), le territoire est couvert de manière équitable.

## Liste des écoles ayant participé à l'état des lieux sur l'enseignement du jazz en Bourgogne 2014

Le Centre régional du jazz en Bourgogne remercie les écoles de musique qui ont consacré un temps précieux pour répondre à cette enquête :

### 21

EIMD **Auxonne**  
CRI **Beaune**  
EIM Val de Norge **Bretigny**  
EMM **Châtillon-sur-Seine**  
CRC **Chenôve**  
EM **Chevigny-Saint-Sauveur**  
CRR **Dijon**  
Jazz'On **Dijon**  
PESM Bourgogne **Dijon**  
EM **Is-sur-Tille**  
CRC **Longvic**  
Centre Musical de **Marsannay-la-Côte**  
EMD Mirebellois **Mirebeau-sur-Bèze**  
CRC **Montbard**  
EMI **Nuits-Saint-Georges**  
EMM **Perrigny-les-Dijon**  
EM **Pouilly-en-Auxois**  
EMDA **Quetigny**  
AMSA **Saint-Apollinaire**  
EIMD Auxois-Morvan **Semur-en-Auxois**  
EMI Val de Saône **Seurre**  
Tal'en Musique **Talant**

### 58

EMI Loire et Nohain **Cosne-sur-Loire**  
EM **Decize**  
EIMD Pays Charitois **La Charité-sur-Loire**  
EMDT Sud Morvan Bazois **Luzy**  
CRD **Nevers**

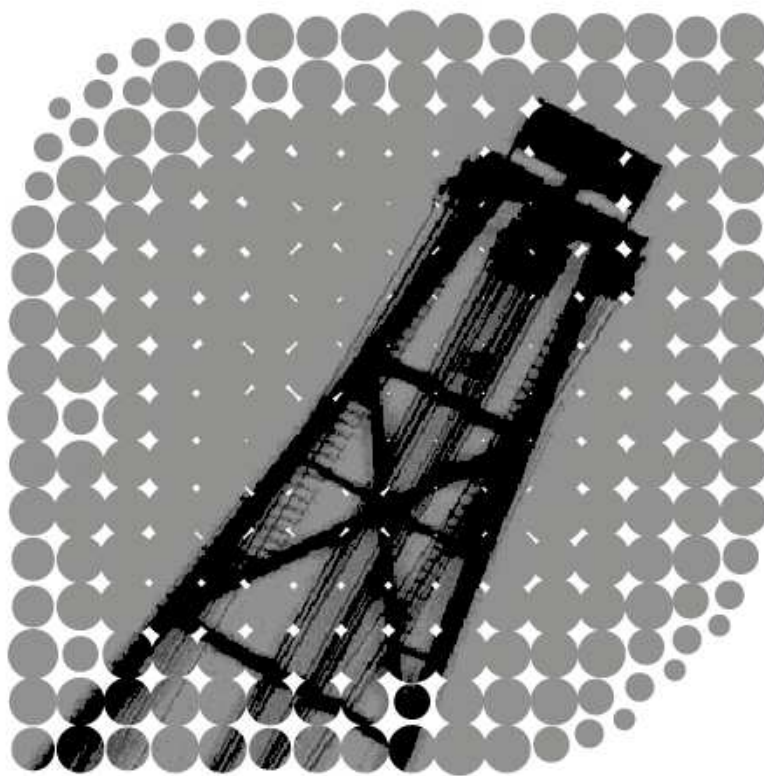
### 71

CRI **Autun**  
Le Bateau Ivre **Buxy**  
EM **Chagny**  
CRR **Chalon-sur-Saône**  
EMM **Charnay-lès-Mâcon**  
EM **Epinac**  
CRI **Le-Creusot**  
CRD **Mâcon**  
CRC **Montceau-les-Mines**  
EMM **Paray-le-Monial**  
EM Union musicale **Saint-Marcel**  
EMM **Sancé**  
EM **Tournugeois**

### 89

EM Aillantais **Aillant-sur-Tholon**  
CRD **Auxerre**  
CRC **Avallon**  
EM **Charbuy**  
EM Gatinais **Cheroy**  
EMD Forterre **Courson-les-Carières**  
CRC **Joigny**  
EM Pays Chablisien **Maligny**  
EM **Monéteau**  
EMMD **Paron**  
EMT Yonne Nord **Sergines**  
CRI **Tonnerre**  
EMDT Puisaye **Toucy**  
EMMDT **Villeneuve-sur-Yonne**

Les chiffres concernant les écoles de Cluny et de Saint-Rémy n'ont pu être actualisés cette année.



centre | régional | du **jazz** | en | bourgogne

3 bis place des Reines de Pologne  
BP 824 - 58008 NEVERS Cedex  
03.86.57.88.51 [www.crjbourgogne.org](http://www.crjbourgogne.org)